

## Pour une fiscalité juste !

Aujourd'hui, il ne suffit plus d'ajuster à la marge les dépenses et les recettes de l'État. La fiscalité des revenus est devenue incompréhensible et, surtout, très inégale. Comme d'autres pays l'ont fait, il faut tout d'abord remettre à plat tout notre système fiscal, avec trois objectifs :

- Premièrement, la transparence, afin que chacun connaisse chaque année son taux d'imposition véritable.
- Deuxièmement, s'en tenir à une règle simple : à revenu égal, impôt égal, pour les revenus du travail comme ceux des placements ou du patrimoine.
- Troisièmement, mettre en place un seul impôt progressif, avec la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG, à prélèvement constant et le prélèvement à la source. C'est ce que nous avons proposé en 2007.



## Vote du Budget de l'État 2011... ou vote du Déficit ?

Le budget présenté n'est rien d'autre que la facture du Sarkozysme : augmentation des impôts de 10 milliards d'euros et 7 milliards d'euros en baisse aveugle des dépenses publiques, gel des salaires des fonctionnaires et des dotations aux collectivités locales. Pendant ce temps, les 1169 plus gros bénéficiaires du bouclier fiscal ont reçu chacun un chèque d'au moins 360 000 €.

La crise n'explique qu'un tiers du déficit des finances publiques de l'année 2010, le reste est la conséquence d'une politique irresponsable qui a creusé les déficits avec les cadeaux fiscaux pour les plus fortunés de nos concitoyens, alors que nos partenaires européens mettaient à profit la croissance pour les réduire. Le budget présenté par le gouvernement ne fera qu'amplifier l'injustice fiscale.

La dette publique a doublé en cinq ans et, donc, les efforts ne sont pas suffisants pour résorber les déficits que le gouvernement a creusés. Chaque jour, c'est près de 1 milliard d'euros qui sont empruntés ! On ne peut pas laisser la dette qui pèse sur les jeunes générations s'alourdir chaque année.

## Contacts :

### Permanence Parlementaire

7 bis, place de la Cité - 24000 Périgueux  
Tél. : 05.53.46.72.45 - Fax : 05.53.09.08.22  
pascaldeguilhem@free.fr

### Assemblée Nationale

126, rue de l'Université - 75355 Paris Cedex 07 SP  
Tél. : 01.40.63.73.35 - Fax : 01.40.63.78.98  
pdeguilhem@assemblee-nationale.fr

[www.pascaldeguilhem.net](http://www.pascaldeguilhem.net)

# Votre Voix !

La lettre du Député

Numéro 8

Janvier 2011



## Edito

Pour un nombre sans cesse croissant de nos compatriotes, les fêtes de fin d'année n'ont pas ou n'auront pas été ce moment d'illusion, de repos ou de rêve, transformé malheureusement en fièvre consumériste tout à fait discutable.

La précarité au quotidien n'autorise ni le rêve ni les écarts.

Et s'il fallait retenir de l'année 2010 la question sociale la plus marquante, c'est bien le creusement des inégalités qui s'impose à l'évidence. Pour ma part, je retiendrai le chiffre de 8 millions de Français qui vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Pour beaucoup cela veut dire être sans emploi ou avec des "bouts" de jobs, avoir des charges de loyer et d'énergie de plus en plus insupportables, ne plus être en capacité de se soigner à minima, être conduit à solliciter aides sociales et soutien associatif.

Quand des milliards d'euros auront été déversés sur le secteur bancaire et de la finance, -qui pourtant n'aura rien modifié de ses pratiques les plus détestables- quand aura été poursuivie une politique fiscale injuste au détriment des salariés, quand le gouvernement n'aura eu de cesse de faire reculer les protections collectives, faut-il s'étonner que l'exclusion ait gagné du terrain?

Pourtant, et plus que jamais, quand tout se mondialise, la cohésion nationale se fonde dans la République laïque et solidaire.

Voilà pourquoi, comme parlementaire fidèle à ses idéaux, à ses engagements humanistes et au mandat que m'ont confié mes concitoyens, je m'oppose aux mauvais coups qui leurs sont portés.

Alors, pour 2011, j'ai retenu la formule d'Albert Camus : "La démocratie n'est pas forcément la loi de la majorité mais toujours la protection de la minorité".

Avec mes meilleurs voeux pour vous même et ceux qui vous sont cher(e)s.

Amicalement, à toutes et à tous,

Pascal Deguilhem



## En circonscription

- ◆ Votre Député en images
- ◆ Les permanences en circonscription

## A l'Assemblée

- ◆ **Emploi :**  
Le malaise inacceptable
- ◆ **Question d'actualité :**  
Les rythmes scolaires
- ◆ **Université:**  
L'enseignement à deux vitesses
- ◆ **Déserts médicaux :**  
Le gouvernement renonce à agir
- ◆ **Précarité énergétique**
- ◆ **Sécurité Sociale :**  
Sauvons la solidarité.

## Mais aussi...

Pour une fiscalité plus juste,  
Vote du budget de l'Etat 2011  
ou vote du déficit...



**Cérémonie commémorative à Saint-Germain du Salembre (Espinasse).**

Je continue de soutenir le monde combattant et les associations pour une égalité de traitement entre les générations du feu. Je salue et soutiens leur travail inlassable de passeurs de mémoire et de défenseurs des libertés.



**Réunion publique à Montpon le 29 novembre.**

Au cours des quatre réunions de bilan de mandat qui ont eu lieu dans la Vallée, j'ai eu le plaisir de venir à la rencontre de mes concitoyens et de pouvoir répondre à leurs nombreuses questions.



**Inauguration de la rue de la République à Périgueux, le 26 novembre. Aux côtés du maire Michel Moyrand et du sénateur Claude Bérêt-Debat.**

## Sécurité sociale : sauvons la solidarité

Il y a 65 ans, dans le prolongement du manifeste du Conseil National de la Résistance, naissait la Sécurité sociale. En organisant une prise en charge solidaire des risques de chacun (maladie, vieillesse, accidents du travail, famille) la sécurité sociale a permis de garantir à tous une protection définie selon les besoins, indépendamment des revenus. Le temps où il fallait seulement compter sur la solidarité familiale ou celle des associations caritatives était révolu.

La sécurité sociale est devenue un pilier de notre pacte républicain. Elle a représenté un progrès décisif vers l'égalité réelle. Elle est aujourd'hui confrontée à de nouveaux défis : la transformation du monde du travail et des structures familiales, le vieillissement et les nouvelles attentes de la population, tout comme le bouleversement des pratiques médicales appellent des réponses fortes si l'on veut assurer la pérennité des solidarités.

Face à ces défis, la droite s'est engagée, de manière accélérée avec Nicolas Sarkozy, dans la remise en cause des solidarités collectives au profit des garanties individuelles : multiplication des déremboursements de l'assurance maladie, rôle et prix croissants des assurances privées, incertitude sur le financement durable des retraites favorisant la capitalisation individuelle, les exemples n'ont pas manqué ces derniers temps. La gestion de la sécurité sociale ces dernières années se révèle désastreuse puisque le déficit ne cesse de se creuser en même temps que les protections collectives n'ont cessé de reculer.

Face à la dérive des comptes sociaux, les socialistes proposent d'opérer une refonte globale des prélèvements sociaux conforme aux exigences d'efficacité, de justice et de progressivité.



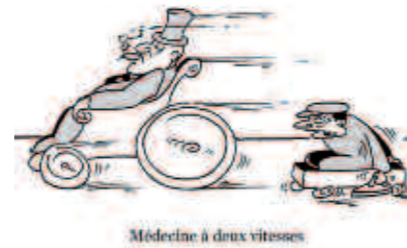
## Déserts médicaux : le gouvernement renonce à agir

Le Parti socialiste avait dénoncé, tout au long de la discussion du projet de loi Hôpital, Patient, Santé et Territoires, l'absence de mesure résolue pour lutter contre l'inégalité d'accès aux soins, notamment territoriale. Nous savons que les médecins sont mal répartis sur le territoire.

L'accès à la Sécurité Sociale n'est pas synonyme d'accès aux soins. La Dordogne, comme la plupart des territoires ruraux, est fortement marquée par une insuffisance d'installation de médecins et spécialistes. Les jeunes médecins ne s'installent pas dans les régions jugées moins attractives alors que ceux qui y travaillent déjà sont surchargés.

Malgré cela le gouvernement a choisi de ne rien faire alors même que la lutte contre les déserts médicaux réclame une politique ambitieuse et courageuse, des mesures de régulation responsables et structurantes. Le laisser-faire n'est plus possible, la liberté d'installation absolue ne doit plus être un dogme car il faut limiter et plafonner les installations dans les zones bien dotées, parfois trop dotées, en médecins.

En renonçant à faire appliquer la loi qu'il a lui même fait voter, en ne présentant pas d'emblée un nouveau projet destiné à lutter contre les déserts médicaux, le gouvernement renonce à prendre la mesure des inégalités grandissantes d'accès aux soins dans notre pays. Il engage ainsi sa responsabilité face aux Français qui depuis 5 ans voient leurs dépenses de santé s'envoler et assistent à la mise en place, avec le soutien du gouvernement, d'une médecine à deux vitesses.



## Votre Député à l'Assemblée Nationale

### Énergie: une précarité de plus

Même si le gouvernement semble avoir enfin pris la mesure de la précarité énergétique qui touche de plus en plus les Français, le plan annoncé par le gouvernement est loin de répondre aux besoins des 3,4 millions de ménages qui éprouvent des difficultés majeures pour se chauffer, ni à l'ensemble des mesures préconisées par le groupe de travail « Précarité énergétique » copiloté par l'ANAH et la fondation Abbé Pierre.

**Ainsi, le plan proposé par le gouvernement ne retient ni la mise en place d'un bouclier énergétique, ni l'inscription de la performance énergétique dans les textes de lutte contre l'habitat insalubre.**

Depuis l'annonce du projet de Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité (NOME) par le gouvernement, le Parti socialiste a multiplié les mises en garde face à une réforme inefficace, injuste et dangereuse.

Inefficace, car ayant pour objectif de créer une concurrence artificielle, elle aura pour conséquence l'augmentation des prix de l'électricité (déjà 7% ces 6 derniers mois, 15% pour le gaz).

Injuste, car cette nouvelle déréglementation aura pour effet d'accroître les inégalités sociales, en fragilisant plus encore les 3,5 millions de Français déjà frappés par la précarité énergétique. Dangereuse, car attaquant le service public de l'énergie au risque de voir se dégrader plus encore notre réseau et notre sécurité énergétique.

**Le Parti Socialiste propose que le financement d'un vaste plan de lutte contre la précarité énergétique, notamment pour les logements les plus modestes, soit assuré dans le cadre d'une fiscalité écologique juste et efficace.**



Remise du trophée à Yohan Kowal lors de la cérémonie des Eclats du sport, le 6 décembre à Périgueux.



Inauguration des nouveaux bâtiments du Lycée Albert Claveille, le 24 septembre à Périgueux.



Manifestation pour la sauvegarde des retraites, le 23 septembre à Périgueux.



Table ronde aux rencontres d'été du Pôle Ecologique du PS, le 27 août en Gironde.



Plantation d'un arbre de la laïcité, le 11 décembre à Annesse et Beaulieu.



Congrès national des retraités agricoles, le 20 août à Bergerac

## Les permanences en circonscription

Beaucoup le savent déjà, et comme je m'y étais engagé, je tiens chaque semaine une permanence dans un des cantons de la Vallée de l'Isle. 168 permanences se sont tenues, au cours desquelles j'ai essayé, dans la mesure de mes moyens, d'apporter des réponses aux citoyens venus me solliciter.

J'en profite pour remercier les mairies et leur personnel pour l'accueil et la mise à disposition d'un bureau.

Ces très nombreuses rencontres m'ont permis également de mesurer les attentes, les espérances, ou, malheureusement, la détresse de mes concitoyens.

### Calendrier des permanences :

1<sup>er</sup> jeudi du mois à la mairie de Saint-Astier,

2<sup>ème</sup> mardi du mois à la mairie de Neuvic,

3<sup>ème</sup> jeudi du mois au foyer municipal de Montpon,

4<sup>ème</sup> samedi du mois à la mairie de Mussidan.

## Emploi : le malaise inacceptable

Le chômage continue de s'alourdir, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi a augmenté de 6,7 % en un an, soit 4 249 100 chômeurs (toutes catégories confondues) fin septembre 2010. Le chômage de longue durée s'est alourdi (+25% en un an), celui des seniors également (+16%) et les jeunes, pour 25% d'entre eux, n'accèdent pas au 1<sup>er</sup> emploi.

### La lutte pour l'emploi devrait être une réelle priorité gouvernementale, il n'en est rien !

Le budget 2011 est bâti sur l'hypothèse que la crise est finie, alors que ses conséquences perdurent et qu'il ne faudrait pas relâcher l'effort des pouvoirs publics. Les baisses des crédits sont massives au détriment notamment des actions en direction des publics en difficulté et des plus fragiles. Les dispositifs en faveur des jeunes et des seniors, pourtant présentés comme des priorités, se voient dotés de crédits restreints.

Pourtant, la remise en cause de l'exonération des charges sociales et fiscales sur les heures supplémentaires, correspondant à 90 000 emplois temps plein et qui coûte entre 3 et 4 milliards d'euros, permettrait de construire une véritable politique de l'emploi et du travail.

### Le service public de l'emploi est abandonné.

La suppression de 1800 postes à Pôle va accroître le nombre de dossiers par conseiller. Alors que chaque conseiller est aujourd'hui dans l'incapacité de suivre, même à minima, tous les demandeurs d'emploi dont il a la charge, cette situation va devenir inacceptable.



## Question à Monsieur Luc Chatel, sur les rythmes scolaires

Monsieur le Ministre, à l'évidence, la semaine des 4 jours à l'école primaire est un échec et la décision prise en 2008 sans concertation par votre prédécesseur vous met aujourd'hui dans l'obligation d'apporter une réponse associant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Le temps scolaire doit avoir pour objectif principal l'épanouissement et la réussite de tous les élèves. Si la question des rythmes scolaires n'est pas l'unique cause de la difficulté scolaire, elle fait partie de la politique éducative désastreuse menée par votre majorité depuis 8 ans: suppressions massives de postes (qui entraînent aujourd'hui des difficultés insurmontables pour assurer les remplacements nécessaires), augmentation du nombre d'élèves par classe (quand la difficulté scolaire se traite avant tout par une pédagogie différenciée), suppression des RASED, abandon de la formation des enseignants. 2 ans seulement après la fin de la semaine à 4 jours et demi imposé par Xavier Darcos, il y a un véritable consensus qui se dégage pour dire que l'école n'est plus dans le bon rythme.

Parents, chronobiologistes, enseignants, Inspecteurs de l'éducation, tous les avis confirment que l'organisation sur 4 jours conduit à des journées trop chargées et trop longues pour l'enfant.

Et c'est bien de l'intérêt de l'enfant qu'il s'agit, de l'intérêt de tous les enfants car en réalité la semaine de 4 jours a aggravé les inégalités sociales déjà fortement présentes à l'école.

Cette question, Monsieur le Ministre, ne peut être traitée sans une large concertation et pas seulement sous l'angle du temps hebdomadaire et de l'alternance temps de travail / temps de repos. Repenser la journée scolaire exige de travailler sur l'ensemble des temps éducatifs. Cela vous impose, Monsieur le Ministre d'avoir une vision éclairée des missions des enseignants et en même temps de ne pas évacuer la question des moyens à mobiliser pour permettre une offre éducative de qualité sur tous les territoires.

La mission d'information parlementaire préconise d'interdire sans délais la semaine des 4 jours.

Alors qu'allez vous faire, selon quelles modalités et selon quel calendrier qui ne place pas les collectivités dans une urgence insupportable?

## Universités : l'enseignement à deux vitesses



Au sein de mon groupe parlementaire, j'ai la responsabilité des questions universitaires. A ce titre, je suis intervenu début décembre sur un texte qui s'inscrit dans la continuité de la loi d'Autonomie des Universités ; texte fourre-tout puisqu'il traite à la fois de l'immobilier des Universités et la délivrance des diplômes.

L'objectif officiel est d'assouplir le cadre juridique qui régit le patrimoine immobilier universitaire, dans le but d'en faciliter la réhabilitation et de réaliser des constructions nouvelles. Mais, en réalité, la volonté du gouvernement est d'effectuer un profond changement de cap de la stratégie universitaire en faisant un tri entre les établissements.

Ainsi, certains concentreront l'essentiel des moyens et rassembleront les meilleures formations dans un nombre très réduit de pôles d'excellence.

Cette politique présente des risques évidents pour les « petits sites universitaires » comme celui de Périgueux (1200 étudiants) et marque en réalité la mise en place d'une Université à deux vitesses.

*L'intégralité de la discussion peut être vue sur mon site.*